

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE
SEANCE DU 05 mai 2026

DELIBERATION N°2026-24 DU COMITE SYNDICAL
RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU RESEAU EUROPEEN
ERNACT

-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur BAZIN Fabien,
Monsieur COUTURIER Bertrand,
Monsieur FAVARCQ Thierry,
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc
(Moulins communauté)
Monsieur GUYOT Thierry,
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,
Monsieur MILLIERE Bruno,
Monsieur Philippe REVEL,
Monsieur Jean-Luc SIMON,
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,
Monsieur Thierry SUGIN,
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mr Bertrand Couturier

- ✚ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✚ le rapport n° 15.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

- ✚ De renouveler l'adhésion au réseau européen ERNACT ;
- ✚ De verser une cotisation annuelle de 9 000 € ;
- ✚ De désigner un Elu A SAVOIR Mr Frédéric Marie et le Directeur pour représenter Nièvre Numérique au Comité de gestion interrégional.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 13


Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte


Fabien BAZIN

